



Organisation des Nations Unies

Transcription du Briefing conjoint de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, et Cheffe de la MONUSCO, Bintou Keita et du ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya

19 juin 2023 à Kinshasa

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Ce soir, à travers cet exercice, nous voulons refaire le point des discussions que les deux parties ont eues, notamment après la sortie de la résolutions 2666 en fin d'année dernière, qui prévoyait le retrait de la MONUSCO, mais que le gouvernement a voulu axer sur 4 jalons principaux et sur lesquels nous travaillons, à savoir : la réduction sensible des menaces liées aux groupes armés grâce à une approche globale ; le renforcement de la capacité à répondre aux menaces de protection des civils et résoudre efficacement les conflits interethniques ; la mise en œuvre du plan opérationnel du Programme de désarmement, démobilisation, relèvements communautaire et stabilisation et 4 enfin, l'organisation d'élections crédibles, transparentes, inclusives, pacifiques, tenues dans les délais constitutionnels.

Ici, il faut remettre la question dans son contexte où il y a cette volonté exprimée par le président de la République. Nous étions en septembre 2020 à New York, avec la MONUSCO, il y avait un horizon donné après les élections attendues, donc dans les mois qui viennent. Mais entre-temps, il y a des tâches qui sont exécutées de part et d'autre parce que les services, que ce soit de l'armée ou nous, le gouvernement, nous travaillons étroitement avec la Mission onusienne.

Madame la Représentante, je vous remercie de vous prêter à cet exercice de redevabilité, je sais que dans quelques jours vous serez à New York pour faire la même chose devant le Conseil de sécurité. Mais ce n'est pas la première fois que vous nous faites l'honneur de répondre aux questions des médias.

Je rappelle que nous sommes à la fois en direct sur la télévision nationale mais aussi sur Radio Okapi, c'est aussi cela le travail conjoint qui s'est fait entre les 2 parties. C'était, je pense le 30 décembre 2021, nous avons parlé justement du travail que vous faites en République démocratique du Congo. Je voudrais donc vous souhaiter la bienvenue pour cet exercice de redevabilité en direct. Ce n'est pas toujours évident, mais heureusement que vous en avez l'expérience au regard de votre longue carrière au sein du système des Nations Unies.

Et donc ce soir, nous voulons conjointement faire le point de l'évolution de ces sujets. Je voudrais donc vous passer la parole pour vos mots introductifs, pour nous permettre de donner de la matière à des professionnels de médias avant que nous n'allions dans les détails pour des questions spécifiques. Vous avez donc la parole, Madame la Représentante.



Organisation des Nations Unies

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] :

Excellence Monsieur le ministre de la Communication, merci pour l'occasion qui m'est donnée une fois de plus de me prêter à cet exercice de redevabilité et particulièrement dans un moment, je vais dire, sensible puisque lorsque nous nous sommes retrouvés en décembre 2021, dans cet exercice, nous étions dans un tout autre contexte que le contexte dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Et pour ça, dans les éléments qui sont importants de communiquer à tout le monde, c'est le fait qu'on parle de transition de la MONUSCO, mais en réalité, on devrait parler d'un Plan de transition conjoint et j'insiste sur le conjoint, entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et les Nations Unies, y compris la MONUSCO. Je pense que ces 3 éléments, c'est important de bien les comprendre.

Il y a aussi le fait qu'on parle souvent de transition de la MONUSCO, comme le départ de la MONUSCO. Et donc je crois que c'est important aussi de montrer que depuis la demande du chef de l'État, le 1^{er} août 2022, qui a été repris par le gouvernement le 15 novembre 2022 à Kinshasa, ensuite par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères à New York, le 7 décembre 2022. Ensuite, dans une réunion ici même à Kinshasa de nouveau, le 6 janvier 2023, sous la présidence du chef de l'État et plusieurs ministres, nous sommes dans un dialogue avec les autorités congolaises et un dialogue que je considère tout à fait positif dans le sens où nous voyons ensemble ce qu'il est nécessaire de faire pour répondre à la demande qui est celle d'une transition accélérée de la MONUSCO et c'est là où il y a toujours cette nuance qu'il faut amener.

Mais qu'à cela ne tienne, je pense que ce qui est important, vous avez rappelé les jalons importants pour ce dialogue qui est enclenché depuis l'année dernière avec les autorités congolaises et qui fait aussi l'objet d'attention par la société civile et fait aussi l'objet d'attention par tous les partenaires bi et multilatéraux qui accompagnent la République démocratique du Congo.

Et donc je ne vais pas les répéter parce que le ministre a fait l'exégèse de vous présenter ces jalons. Alors la question que l'on me pose souvent c'est, oui mais il y avait 18 jalons dans le Plan de transition conjoint, comment se fait-il que l'on se focalise sur 4 jalons ? Et là, j'explique en fait pour l'exercice de 2021, entre juillet 2021 et septembre 2021, exactement le 17 septembre 2021 quand on a signé le Premier ministre et moi-même le Plan de transition conjoint, c'était qu'il est absolument fondamental de faire une distinction entre les conditions minimums qu'il faut réaliser pour une sortie de la partie des Nations Unies qui s'appelle la MONUSCO, et tous les autres, et ça, c'était les jalons 1 à 5. Et puis, il y avait tous les autres jalons du 6 à 18 qui eux, sont des jalons qui appellent à un partenariat renforcé avec les agences, fonds et programmes du système des Nations Unies et avec l'ensemble des partenaires bi et multilatéraux qui accompagnent la RDC.

Donc tout à fait de façon pratique, le gouvernement a dit bon puisque la population a demandé le départ de la MONUSCO, on va se focaliser sur les conditions minimums et donc ces conditions minimums vous ont été communiquées par le ministre.



Organisation des Nations Unies

Voilà donc je pense que ça c'est important de faire la distinction.

Alors est ce que ça veut dire que tous les autres jalons on les jette ? Non pas du tout. Le gouvernement nous a dit ces autres jalons, on va les garder parce qu'ils sont importants pour tous les aspects fondamentaux d'accompagnement de l'État congolais, de la présence de l'État congolais sur l'ensemble du territoire national et à la fois pour tout ce qu'on appelle les services sociaux de base, travail que font les agences fonds et programmes. Mais il y a aussi tout l'accompagnement à la fois sur les aspects de provision d'assistance humanitaire, assistance pour améliorer les aspects du développement au niveau provincial et local. Et il y a bien évidemment, tous les aspects qui ressortent de ce qu'on appelle le monitoring autour des Droits de l'Homme, mais aussi de ce qu'on appelle Femmes, Paix et Sécurité ; Jeunes, Paix et Sécurité, etc. Avec une communication transversale sur les systèmes qui doivent être touchés par tout le monde, l'ensemble des partenaires, mais surtout d'abord par le programme d'action du gouvernement et qui concerne le l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dont le pays regorge et aussi la création d'emploi pour les jeunes, parce qu'un des aspects sur lesquels on travaille en tant que MONUSCO, c'est la question des groupes armés et une partie des causes profondes du fait que les jeunes sont recrutés et prennent les armes, c'est parce que il n'y a pas d'autres alternatives. Donc c'est la création d'alternative dans un environnement qui permet de prendre en compte les uns et les autres.

Donc voilà, ça c'est la partie transition. Donc quand Monsieur Jean-Pierre Lacroix est venu, il a fait 2 choses que je trouvais fondamentales. Il est allé en Ituri. Et en Ituri, il est allé visiter Drodro, un site de déplacés internes. Pourquoi l'Ituri ? C'est qu'en ce moment, et ça fait déjà depuis plusieurs mois qu'en tant que Nations Unies et aussi MONUSCO, nous attirons l'attention sur le fait que quelque part nous déshabillons Pierre pour habiller Paul ou l'inverse, lorsque toutes les ressources sont focalisées sur la dynamique qui existe maintenant dans le Nord-Kivu.

Et alors, on nous a contesté lors de la visite de Monsieur le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, le fait que nous utilisions, nous à l'interne, le terme Petit Nord, c'est quoi le petit Nord ? Alors je vais juste dire, les territoires de Nyiragongo, Rutshuru et Masisi. C'est ça ce que nous, dans notre terminologie ou notre jargon interne, nous appelons Petit Nord. Puis évidemment, il y a bien évidemment le Grand Nord avec Beni, Butembo, Lubero etc. Mais sur la focalisation sur « Petit Nord », c'est la situation de tension autour du groupe armé particulier M23 et des tensions entre le Rwanda et la RDC.

Donc il est allé là parce qu'il y a un point sur lequel nous avons discuté avec les autorités, c'est que dans le contexte de la présence de l'État partout sur le territoire en fait dans l'Est de la RDC, les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri, ce n'est pas tous les territoires où on a les mêmes besoins. Mais il y a des territoires dans lesquels les conflits interethniques et les exactions commises par les groupes armés comme CODECO, Zaïre, les d'attaque et représailles, font qu'on a un déplacement énorme des populations qui se retrouvent dans ce qu'on appelle des sites. Et j'insiste sur le mot site parce que beaucoup de gens nous parlent de camps de déplacés.



Organisation des Nations Unies

En fait un camp, c'est quelque chose qui est organisé. Et pour arriver à l'organisation d'un camp, ça prend du temps, ça prend des ressources et ça prend l'accès à du terrain qui doit être donné ou loué ou acheté par les autorités pour que les humanitaires puissent faire leur travail. Et c'est un des soucis que nous voyons dans l'Est et notamment au Nord-Kivu, autour de Goma avec les sites de déplacés. Donc à Drodro, il y a beaucoup de personnes déplacées. On est à plus de 1 500 000. Et il voulait montrer qu'il faut absolument faire un plaidoyer pour l'augmentation de la présence de l'armée congolaise et de la Police nationale congolaise, afin que nous, en tant que MONUSCO, nous puissions, et il a fait une image que j'aime beaucoup, c'est qu'il a dit bon, nous, on est dans une logique descendante, mais pour autant, il faut qu'on ait une logique ascendante de l'autorité de l'Etat, de la présence des forces de sécurité, armée et Police nationale et bien sûr, il faut d'autres services connexes qui sont associés à l'autorité de l'État, c'est la justice, c'est l'administration. Ce sont d'autres services qui sont nécessaires, mais il voulait attirer l'attention sur ça et je pense à juste titre.

Ensuite, il a engagé les autorités au plus haut niveau. Nous avons rencontré le chef de l'État, le Premier ministre et le gouvernement. Et toutes les discussions, comme j'ai dit moi, j'ai considéré qu'elles étaient positives parce qu'on est tous d'accord pour dire : pour qu'il y ait un retrait responsable de la MONUSCO en tant qu'entité mandaté par le Conseil de sécurité avec la résolution 2666 du 20 décembre 2022, il faut que concomitamment il y ait cette montée en puissance de la présence des forces de sécurité nationales.

Et une ligne, on va dire, je ne sais pas comment les médias vont le reprendre, mais en fait une ligne importante pour nous, c'est le fait que partout où les centaines de milliers de personnes déplacées internes qui sont directement sous la responsabilité des casques bleus, là il faut absolument qu'il y ait une discussion pour s'assurer que on ne crée pas de vide avec un départ et la forme du départ. Et là je dois remercier le chef de l'État parce que déjà dans son discours à l'Assemblée générale, en septembre 2021, il a réitéré devant le Secrétaire général et d'autres responsables du système des Nations Unies, c'est qu'il a dit : certes, nous sommes déjà dans une logique de départ qui a été engrangée depuis longtemps, mais en même temps, il faut une accélération, et j'insiste sur le terme accélération puisqu'une partie de la population a effectivement demandé ce départ et qu'on le fasse d'une façon qui soit digne, d'une façon pacifiée et d'une façon où tout le monde et dans la compréhension qu'on ne démantèle pas une Mission en quelques heures. Et ça, je crois que c'est un message important à faire passer à tout le monde. On ne peut pas démanteler cette mission en deux temps trois mouvements.

Et donc finalement le secrétaire général adjoint, Monsieur Jean-Pierre Lacroix était aussi ici parce que le Conseil de sécurité, lorsqu'il a entendu le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, le 9 décembre 2022 lors de la présentation du renouvellement du mandat de la MONUSCO, a dit très clairement, voilà ce que nous on attend par rapport à la reconfiguration de la Force de la MONUSCO.

Donc, il y a beaucoup d'attente vis-à-vis de la Force de la MONUSCO, y compris la Brigade d'intervention et les FARDC donc l'armée congolaise, pour s'assurer qu'on est vraiment dans un tempo d'opérations offensives conjointes autant que faire se peut et sinon, dans des opérations unilatérales parce que le mandat donne aussi la possibilité à la Force onusienne d'avoir des opérations unilatérales.



Organisation des Nations Unies

Et peut être juste pour terminer sur l'objet de la visite, c'est que le Conseil nous a dit : on vous a entendu MONUSCO et gouvernement congolais et ils ont mis dans notre mandat 2666 deux paragraphes particuliers. Le premier, c'est le paragraphe 38 qui dit : il y a un exercice de réévaluation du Plan conjoint de transition. Allez-y, complétez-le avec le gouvernement et faites en sorte que ça ne soit pas qu'avec le gouvernement mais aussi avec la société civile et tous les partenaires, parce que tout le monde est concerné par cela. C'est un premier aspect.

2e aspect, le paragraphe 44 de la résolution, donc de notre mandat 2666 qui dit : le Secrétaire général des Nations Unies est demandé de fournir au Conseil de sécurité fin juillet 2023, un rapport spécial qui va proposer des options de reconfiguration de la Mission MONUSCO. Et là, c'est un exercice sur lequel, bon nous avons écouté différentes parties prenantes du gouvernement, mais aussi société civile et d'autres, et donc fin juillet, il y aura le dépôt de ce rapport. Et il y avait un exercice attaché à cela additionnel, qui était de dire : quelle sera la configuration de la présence Nations-Unies en République démocratique du Congo après la MONUSCO ?

Donc ce sont ces 2 exercices qui peuvent sembler séparés, mais en fait ils sont tous interreliés par rapport à ce que sera le programme d'action du gouvernement qui, si j'ai bien compris, quand le gouvernement a été mis en place en avril 2021, a un programme d'action qui va jusqu'à fin 2023, bien sûr. Et on a aussi ce que j'appelle le tempo d'examiner ensemble quel sera le prochain programme d'action du gouvernement, passé décembre 2023, donc après les élections pour arriver à avoir une symbiose entre les priorités qui seront identifiées par le gouvernement congolais et ce que feront les partenaires bi et multilatéraux, y compris les Nations Unies pour accompagner la République démocratique du Congo.

Donc voilà ça c'est le cadre que je peux donner en ce qui concerne transition, réévaluation du Plan de transition conjoint, départ de la MONUSCO après les élections, parce que c'est l'horizon qui nous a été donné et discussions sur comment faire en sorte d'avoir une structure appropriée pour répondre aux besoins de la RDC post MONUSCO.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Voilà très bien, mais alors j'aurais voulu avant que nous prenions les questions de journalistes, avoir un résumé sur le rôle qui est le vôtre dans les différents processus de paix, notamment celui de Luanda et de Nairobi, comme ça, nous aurons mis toutes les matières à table pour avoir des questions qui nous permettront d'apporter plus d'éclairage.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors, je sais que certains le savent, mais peut-être pas tous. Un vendredi soir à 21h00, j'ai reçu un appel téléphonique et on me dit : « Madame Keita, la MONUSCO doit transporter, doit aller chercher des représentants des groupes armés dans différentes provinces, dans l'Est de la RDC, les amener à Goma parce que le lendemain à 10h00, ils doivent être à Nairobi pour participer au processus de Nairobi. Vous pouvez imaginer la réaction de mes collaborateurs quand



Organisation des Nations Unies

je les ai appelés la nuit pour leur dire, voilà, nous avons à répondre à un appel du gouvernement et c'est cet appel. Donc c'est juste pour vous faire comprendre que nous avons répondu présent dès le démarrage avec cet appel du gouvernement.

Donc, ça c'est pour le Nairobi 1, nous avons continué à accompagner avec le Nairobi 2. Quand Nairobi 2 était pour faciliter les tournées à l'Est, dans toutes les provinces, rencontrer les communautés et les représentants des groupes armés et ensuite nous avons accompagné avec Nairobi 3 et là, Nairobi 3 se passait à Nairobi. Et nous sommes engagés aux côtés du facilitateur et du secrétariat conjoint du processus de Nairobi entre la République démocratique du Congo et le Kenya, puisque le Président honoraire Uhuru Kenyatta est le facilitateur du processus de Nairobi et voilà.

Et donc dans ce contexte, nous, ce n'est pas simplement, et là j'insiste, parce que beaucoup de gens nous voient comme juste des gens qui fournissent des services de transport logistique, etc. C'est plus que cela. C'est l'accompagnement avec de l'expertise technique en matière de désarmement, démobilisation, réintégration, c'est de l'expertise en matière de protection des enfants, c'est de l'expertise en matière d'intégration des femmes dans le processus de Nairobi et c'est aussi ce que j'appelle les leçons tirées des exercices précédents, de comment engager, non pas seulement les groupes armés et leurs représentants, mais engager les communautés parce que ce pays a fait un exercice très fort endossé par le chef de l'État en juillet 2021, qui est le PDDRCS. Donc, on a un cadre pour le pays et nous, nous sommes engagés à soutenir ce processus, depuis le début et nous continuons à soutenir.

Maintenant Luanda, c'est le processus facilité par le président Joao Lourenço, sous l'égide, à la demande de ses pairs de l'Union africaine et qui, très clairement a un objectif majeur, celui qui est de continuer de faire en sorte que les 2 pays la RDC et le Rwanda se parlent pour arriver à mettre en œuvre la feuille de route de Luanda. Je pense que la première réunion, c'était le 6 juillet 2022 qui a créé la feuille de route de Luanda. Et ensuite, on a eu le communiqué du 23 novembre de 2022, qui adresse la question spécifique au cœur des tensions entre la RDC et le Rwanda, c'est comment traiter le M23.

Et donc dans ce communiqué, quand vous le lisez, vous voyez qu'il a été demandé à la MONUSCO sur quasiment toutes les lignes d'appuyer et d'accompagner les efforts de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est, d'accompagner le mécanisme ad hoc de vérification pilotée par le général Nasone, donc de l'Angola, d'accompagner aussi le Mécanisme conjoint de vérification élargie, et de s'assurer qu'il y a une bonne collaboration, coopération pour que les injonctions de tous les sommets et sommets qui ont eu lieu à propos de la situation dans le Petit Nord, Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, on puisse arriver à une solution où les plus que 900 000 déplacés internes puissent retourner chez eux. Parce que les situations que nous voyons à côté de Goma etc, c'est vraiment une situation absolument terrible et il faut s'assurer que le plus rapidement possible, on arrive à mettre en œuvre effectivement ce communiqué du 23 novembre de Luanda et les décisions subséquentes du 31 mai, le sommet de Bujumbura, mais aussi la réunion, le sommet qui a eu lieu le samedi 3 juin à Luanda, le sommet donc de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs.



Organisation des Nations Unies

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Voilà, merci beaucoup, Madame la Représentante, pour ces informations détaillées. Je rappelle, hein, le contexte qui a conduit le président de la République à faire ce choix de demander l'accélération du départ, c'est parce que justement il y a des populations congolaises qui l'avait réclamé. Et comme nous sommes un gouvernement à l'écoute, nous pouvions que nous mettre dans cette optique. Mais cela doit se faire de manière organisée, structurée et civilisée. C'est ce sur quoi nous travaillons et nous espérons que dans l'horizon qui a été donné, nous pourrions terminer la première phase, la phase du retrait et travailler en même temps sur la structure qui reprendra quelques tâches qui sont faites par la Mission actuelle. On a commencé notre série de questions. Je souhaiterais que nous soyons brefs, clairs et précis.

Question 1

Pitshou Mulumba/ Le Potentiel : Merci beaucoup, Monsieur le Ministre, pour la parole, j'ai juste 2 préoccupations. La première, c'est qu'au regard de ce plan, aujourd'hui pourriez-vous, je parle du gouvernement et la MONUSCO tabler sur le temps qu'il faudra encore afin que cette transition soit effective ?

La deuxième préoccupation est d'actualité, Monsieur le ministre, l'opposant Martin Fayulu et son parti boycottent le processus électoral tout en exigeant l'audit transparent du fichier électoral par un cabinet compétent en la matière. Cette annonce intervient pourtant, alors que la CENI court déjà derrière la montre, avec la convocation prévue déjà pour ce 25 juin de l'électorat pour la réception des candidatures à la députation nationale, quelle est la réaction du gouvernement, à qui incombe également le pari de l'inclusivité pour les élections ?

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Alors merci pour vos questions. Je crois que sur la première par rapport au temps, il y a un horizon que le président de la République avait donné. Et vous avez entendu tout à l'heure lorsque nous parlions de la résolution 2666 qui a pris en compte cela, on était sur 18 jalons, on est revenu sur 4 jalons qui sont des jalons les plus, j'allais dire, prioritaire parce que tout est prioritaire dans ce qui devait être fait et sur lesquels nous travaillons assidument. Et donc on va rester dans ces termes là parce qu'il faut, avec la MONUSCO, il faut éviter des fixations. On va dire en novembre 2023, on termine, si c'est le cas, tant mieux. Mais s'il y a des impondérables liées au contexte ou aux différentes tâches qui sont convenues, donc le moment venu, les deux parties qui sont en dialogue permanent, travailleront pour que cela se fasse.

Ici, l'essentiel c'est d'arriver à remplir les objectifs qui ont été définis et nous pensons que nous sommes plutôt dans la bonne direction.

Sur votre deuxième question, je me réserverais, vous savez, lorsque je parle des individus, je vire sur le côté un peu politique et ça crée parfois d'inutiles polémiques. Mais ici vous avez-vous même dans votre question donnée la réponse, l'essentiel pour nous c'est que dans 6 jours, aujourd'hui c'est le 19, on va convoquer l'électorat, on pourra déposer des candidatures. Je pense qu'aujourd'hui, si vous faites un sondage, les Congolais veulent aller voter. Après on ne va pas revenir, malheureusement sur le



Organisation des Nations Unies

processus électoral, nous revivons, ce qu'on a vécu avec les différents processus. Souvenez-vous de 2006, de 2011, 2018, on ne voulait pas de la machine à voter. Bon finalement, c'est la machine à voter qu'on a adoré après. On ne voulait pas du fichier, finalement, on a participé à ces élections-là, c'est un peu la répétition de l'histoire.

Nous, nous ne voulons pas aller dans ce genre de considération. Nous considérons que nous, notre travail comme gouvernement, c'est de nous assurer que nous assurons la sécurité et les financements du processus et que pour le reste, il appartient à la CENI justement de voir comment elle gère les parties prenantes sur les questions qui les concernent.

Ici, il faut noter que cela a été annoncé il y a quelques jours, on va enrôler à Kwamouth. Ça veut dire qu'il y a une évolution positive de la situation sécuritaire. Parce que vous parlez d'inclusivité des élections, d'inclusivité, c'est aussi celle-là, permettre, notamment aux compatriotes qui sont dans d'autres territoires Nyiragongo, Masisi qui ne peuvent pas ou qui n'ont pas été enrôlés sur les listes électorales, nous assurer qu'ils puissent participer à ces processus. Les calculs politiques auront un autre moment parce que s'il faut aller dans le fond de ce qui est demandé, nous sortons des délais électoraux. C'est le dialogue qu'on veut, on passe par des voies détournées, mais appeler le chat par son nom. Parce que s'il faut refaire le fichier, comment nous on refait l'enrôlement, que ce que nous faisons et on aura dépassé des délais. Je pense que le temps, pour l'essentiel, pour les Congolais, c'est qu'ils doivent savoir que le processus électoral va rentrer dans un tournant déterminant à partir du 25 juin et que les différents candidats devraient plutôt se préparer à ce rendez-vous et surtout apporter du contenu parce que les Congolais ont soif d'entendre les projets des uns et des autres.

Alors je ne sais pas sur la première question Madame, elle ne vous est pas destinée mais est-ce que vous avez un petit commentaire à propos ?

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Alors peut-être juste parce que vous avez dit novembre etc. Il y a un contexte légal, le mandat de la MONUSCO, il est donné le 20 décembre de chaque année et il se trouve que cette année, le renouvellement du mandat va coïncider, le 20 décembre, avec le jour des élections présidentielles et législatives si j'ai bien saisi. Mais en réalité, le mandat court du 1^{er} janvier d'une année au 31 décembre, d'une année. Parce que j'ai déjà commencé à entendre, bon, est-ce que le 20 décembre, tout s'arrête etc.? Je dis bon, allez-y mollo le mandat, il court jusqu'au 31 décembre et le chef de l'État a été très clair, c'est qu'on entame déjà les discussions et qu'on on vous l'a dit, c'est déjà entamé pour que l'année 2024 soit l'année de transition. C'est comme ça que moi, je l'ai compris. À moins que vous ayez compris différemment.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Bon, écoutez, de toute évidence, il est clair que la MONUSCO doit finir par partir un jour, mais elle doit partir de manière civilisée et c'est ce sur quoi nous travaillons.

Question 2



Organisation des Nations Unies

Pascal Mulegwa/ RFI : Merci. Ma première question au ministre. Monsieur le Ministre, si, malgré la présence des 12 000 Casques bleus de la MONUSCO, des civils sont massacrés au Nord-Kivu tout comme en Ituri, des sites de déplacés attaqués, comme ce fut le cas du site de Lala à Djugu, n'y a-t-il pas à craindre, par exemple, que le pire arrive si les casques bleus quittaient le pays précipitamment, et revenir par exemple dans la situation des années 2000, parce que les forces de sécurité, comme Madame Bintou Keita l'a dit, sont pour le moment concentrées sur le M23.

Madame Keita, j'ai bien suivi Monsieur Lacroix. Il assure que la population qu'il a visitée dans l'Est lui a plutôt dit : restez, il n'est pas temps pour la MONUSCO de quitter les territoires. Avez-vous l'impression d'être poussé à la sortie rapidement précipitamment ? Avez-vous l'impression qu'il faut encore que la MONUSCO reste au vu de la situation ? Et si vous pourriez aussi répondre aux questions de mon confrère Martin Fayulu qui annonce se retirer du processus électoral, y a-t-il des inquiétudes côté Nations Unies ?

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Alors Pascal Mulegwa, pour votre première question, il faut qu'on arrive à bien se regarder dans les yeux et à donner les réponses qu'il faut. Madame le disait tout à l'heure, en paraphrasant Jean-Pierre Lacroix qui disait, la MONUSCO va se retirer, mais on doit augmenter la pression sur nos forces de défense et de sécurité. Je ne voudrais pas revenir sur ce que nous disons ici depuis plusieurs mois. Vous savez qu'il y a des programmes de formation en cours à la fois pour la police et l'armée. Vous savez que nous travaillons sur la montée en puissance avec notamment la loi de programmation, c'est parce que nous voulons récupérer les missions régaliennes qui sont les nôtres. Et le président de la République était très déterminé à ce propos.

Mais dites-moi, comment vous réagissez lorsque vous êtes un gouvernement, lorsque la population qui est censée être protégée par la MONUSCO se lève contre elle. Et lorsque les agents de la MONUSCO, les véhicules de la MONUSCO sont pris pour cibles. N'oubliez pas que la MONUSCO est chez nous parce qu'il y a un accord. N'oubliez pas qu'il est de notre responsabilité comme gouvernement de sécuriser la MONUSCO même si elle, elle vient nous aider sur des questions sécuritaires. Alors, dans un contexte comme celui-là, devons-nous rester inaudible ? encore que je ne voudrais pas aller sur la question sur l'efficacité de la Force, Il y a des choses à dire, il y a des choses positives, il y a eu des avancées. Parce qu'initialement, la MONUSCO était sur plusieurs provinces, aujourd'hui nous sommes sur trois.

Evidemment, tant que le travail principal pour lequel la Mission est ici n'est pas fait, à savoir, la sécurité et la protection des civils, il y aura toujours à redire. Mais le contexte qui fait que les compatriotes se sont exprimés et on commence à prendre pour cible le personnel de la MONUSCO ne peut pas ne pas être ignoré. Ensuite, il faut qu'on se le dise, ça fait 20 ans, c'est fatiguant mais, il faut bien que nous même nous puissions assumer le rôle régalien qui est le nôtre et nous y travaillons. Et donc aujourd'hui, le cadre du travail que nous faisons justement avec la MONUSCO, nous finirons avec le retrait, mais il y aura une phase qui suivra parce qu'il y a encore des besoins pour lesquels on aura besoin des Nations



Organisation des Nations Unies

Unies et nous considérons que ce sont les objectifs qui sont à notre portée et nous les atteindrons. Madame la Représentante...

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Très bien, je pense que c'est toujours mieux quand c'est le gouvernement lui-même qui s'exprime sur les questions de ce type, parce que c'est bien ancré dans les fonctions régaliennes de l'Etat, et je crois que là, la réponse a été donnée.

Maintenant, est-ce que c'est le moment, ce n'est pas le moment, etc. je pense qu'il y a plusieurs perspectives qui se sont exprimées et toutes ces perspectives co-existent dans le même espace-temps. Aussi bien dans l'Est qu'ici à Kinshasa. Et je crois que le plus important pour nous, c'est ce que M. Jean-Pierre Lacroix, le Secrétaire général adjoint a dit, c'est que nous, nous devons travailler à notre propre disparition. Parce que notre disparition ça veut dire que c'est bon, on peut y aller. Et comme l'a dit aussi le ministre, nous étions dans 13 provinces auparavant, maintenant nous ne sommes plus que dans 3 et ça c'est, je pense que lors de la conférence de presse ou la réunion générale avec le personnel des Nations Unies, je n'arrivai pas trop à traduire le concept quand on est dans un marathon, c'est le dernier sprint qui est le plus difficile. Donc c'est dans cette logique que nous sommes.

Mais bien évidemment, on est dans un dialogue qui est responsable et je pense qu'il faut insister sur ça. Parce que c'est ça qui va déterminer le fait que le gouvernement prend sa place et toute sa place, et n'a plus besoin de l'accompagnement de la MONUSCO pour les zones où elle aura sa montée en puissance avec la présence de l'armée congolaise et de la police congolaise.

Sur le deuxième point, vous savez, nous, notre rôle dans le processus électoral, je vais le circonscrire. On a un rôle de bons offices qui est de parler avec toutes les parties prenantes, d'écouter tout le monde. Mais pour faire quoi ? Pour aller dans ce que j'appelle le respect des principes autour de tout processus électoral dans lequel les Nations Unies sont engagées dans le rôle de bons offices. C'est de regarder : Est-ce que ce sont des élections qui sont inclusives ? et quand je dis inclusives, ce sont des paramètres de l'inclusivité que nous regardons et quels que soient les éléments où nous pensons qu'il n'y aura pas ou il n'y a pas d'inclusivité, c'est d'attirer l'attention sur ces paramètres-là. Ça peut être les femmes, les jeunes, les personnes en situation d'handicap, ça peut être les aspects d'un territoire, on a fait par exemple tout un plaidoyer auprès de la CENI pour qu'il y ait une inclusion des personnes déplacées internes parce que ça fait partie du caractère inclusif d'un processus électoral.

Et je suis heureuse de savoir que la CENI prévoit que les électeurs et électrices de Masisi et Rutshuru, dans la période entre juillet et septembre vont effectivement être enrôlés. Et Kwamouth, ça déjà été dit. Ça, c'est le caractère inclusif.

Et il y a le caractère paisible d'un processus apaisé. Parce que bien évidemment, personne ne devrait avoir un intérêt à ce que des gens perdent leur vie à cause d'un processus électoral. On peut avoir des débats chauds, parce que tout le monde le sait, un processus électoral, c'est chaud. Mais ça doit être chaud de débats, d'invectives, etc. Mais pas d'utilisation de la violence. Que ce soit la violence physique, que ce soit la violence avec les armes ou que ce soit même la violence sur les réseaux sociaux, c'est



Organisation des Nations Unies

quelque chose dont nous avons parlé. Et aussi la violence quand elle est exercée par rapport à une ethnie, une tribu ou même les femmes. Moi j'entends en ce moment qu'il y a des préoccupations que les femmes dans le domaine politique ont, c'est qu'il y a des attaques qu'elles voudraient bien voir dénoncer par leur propre parti, par ceux qui ont l'autorité morale de pouvoir dire non, stop. Violence sous quelque forme, ce n'est absolument pas acceptable et d'où qu'elle vienne. Ça c'est le côté apaisé.

Et puis, il y a le côté crédible et transparence. Sur ça, là aussi il y a des paramètres. Le pays lui-même a sa réforme de la loi électorale et donc on a reconnu qu'il y a des avancées dans cette réforme de la loi électorale notamment par rapport à la participation des femmes. Mais il y a encore des demandes qui ne sont pas nécessairement entendues encore et on pense que c'est là où il faut pousser la CENI dans sa communication et dans son ouverture à faire en sorte que quand il y a des communications, quand il y a des rencontres, que les uns et les autres qui viennent se sentent écoutés, que leurs idées, leurs propositions soient considérées.

Quand on parle de crédibilité, ça c'est l'autre aspect, c'est comment on fait, quand on est tenu par la loi et même quand on n'est pas tenu par loi pour rassurer tout le monde lorsqu'on est dans un climat de méfiance. Et finalement, la question que vous posez, je ne vais pas y répondre directement. Je vais sur les questions de principe, nous ce qui nous préoccupe c'est de voir, de faire le suivi. Est-ce que ce qu'on dit, on le suit et on le suit tous les jours dans le comportement, à la fois dans ce qu'on dit et dans ce qui concerne les interactions entre les uns et les autres.

Finalement, et là je dois féliciter la CENI, c'est qu'il y a quelques mois, personne ne donnait, je vais utiliser un terme pas du tout trivial un kopek au fait que le calendrier électoral qui avait été publié serait tenu. Et pour l'instant, ce calendrier, il est tenu. Donc, la question après, c'est comment faire en sorte que la conscience soit là dans différents aspects pour améliorer la transparence.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Mais je vais un petit complément sur le sujet. Lorsque par exemple on parle de l'audit, est ce que vous savez que dans la loi vérifiée, la loi ne prévoit pas l'audit, mais ce sont de bonnes pratiques. Et la CENI a discuté avec la francophonie pendant près de deux mois et puis finalement, ils ont dit qu'ils ne pouvaient pas arriver. La CENI a recouru à une expertise nationale et internationale et après, on a dit qu'il y avait ceci ou cela.

Mais regardez, que nous avons des impératifs de délais sur lesquels nous tenons jusqu'aujourd'hui, il n'y a plus aucun obstacle. La CENI prévoyait par exemple, que pour ce qui revenait comme responsabilité au Parlement, l'adoption de la loi sur la répartition des sièges, cela a été fait, le président de la République l'a promulgué et aujourd'hui nous sommes vraiment entrés dans la phase la plus déterminante.

Mais alors, je l'ai dit récemment, l'opposition est dans une mission de discrédit du processus électoral. Parce qu'à tout prix on ne se mettra jamais d'accord, je n'entends pas des commentaires de Mme Bintou dans son rôle d'arbitre là-dedans, mais lorsque nous devons remonter nos processus électoraux depuis



Organisation des Nations Unies

2006, souvenez-vous qu'en 2006, le président Etienne Tshisekedi de l'UDPS n'avait pas participé aux élections. En 2011, ils ont participé mais, mais ils n'ont pas siégé.

Donc, aujourd'hui, il faut qu'on sache que l'essentiel c'est qu'il faut qu'on ouvre un espace pour un débat démocratique et dans le débat démocratique il n'y a pas de place pour la violence. Et il ne faut pas éviter le débat en allant dans des schémas pour dire il n'y a pas de fichier ceci... alors qu'on sait qu'à la fin vous serez là. Il ne faut pas non plus montrer des relents un peu dictatoriaux de manière autoritaire et dire que vos candidats ne participeront pas. Et j'ai cru voir un tweet d'ailleurs tout à l'heure qui disait le contraire d'un membre de l'opposition aussi pour dire le contraire. Donc pour nous, nous sommes prêts à débattre des problèmes des Congolais et nous pensons que notre projet est le meilleur.

Question 3

Paul Lorgetier/ Reuters : Mme la Représentante spéciale, Monsieur le ministre, merci de me laisser la parole. Deux questions surtout d'ordre sécuritaire. Une première à l'Est pour vous deux et la seconde à l'Ouest. Nous avons aujourd'hui à la frontière entre l'Ituri et le Nord-Kivu, ce groupe qui s'appelle ADF. Nous avons aussi la FIB, l'UPDF et nous avons bien sûr l'armée congolaise. Pour autant, les ADF semblent gagner en territoire. Il y a certaines informations qui commencent à apparaître comme quoi les ADF auraient des soutiens extérieurs notamment de la part de l'Etat islamique. Est-ce qu'aujourd'hui, vous pourriez nous en dire plus et peut être confirmer ce lien entre l'Etat islamique, Somalie, Mozambique et les ADF ?

Deuxième question, M. le ministre, il y a une question aujourd'hui qui inquiète de plus en plus la capitale, c'est cette question de Mobondo. Donc, très simplement qui sont-ils ? Est-ce que vous avez eu des renseignements sur d'où viennent ces personnes, d'où viennent cette milice, ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent ? Merci.

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : ADF, je crois, pour ceux qui suivent le briefing dans les sessions ouvertes du Conseil de sécurité tous les trimestres, les collaborateurs et moi-même n'avons pas cessé de dire, attention, ADF est absolument une grande menace pour la RDC. Et au-delà de la RDC, c'est une menace pour la région. Et nous avons vu une augmentation des attaques avec les engins explosifs improvisés, de plus en plus sophistiqués en termes de comment ils sont fabriqués, etc. Et nous avons aussi noté qu'il y a des formateurs qui viennent justement de ces pays que vous avez cités et qui sont, on va dire, en train de former d'autres à l'utilisation d'engins explosifs improvisés.

Nous avons aussi constaté une augmentation des attaques sur le territoire congolais par l'Etat islamique, si je ne m'abuse et ça, c'est un phénomène que nous avons noté et communiqué au Conseil de sécurité. Et nous avons aussi des informations qui confirment non seulement le recrutement dans différents pays mais aussi les sources de financement qui transitent par différents pays et qui arrivent aux ADF. Donc, je ne peux aller plus en détails parce qu'après, ça devient un peu compliqué. Mais je peux vous



Organisation des Nations Unies

dire que nous avons une excellente collaboration entre la MONUSCO, l'Agence nationale de renseignement et les FARDC sur cette question. Et j'espère que pendant la concomitance qu'on est en train de s'occuper des M23, qu'on n'oublie pas ADF qui est absolument terrible aussi dans les exactions commises contre les populations.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Comme Mme la Représentante l'a dit, il n'y a pas de schéma particulier dont on a besoin aujourd'hui pour prouver que les ADF, ils ont d'ailleurs publiquement prouvé, déclaré et fait allégeance à Daesh. Il y a d'ailleurs plusieurs attentats qui ont été revendiqués, c'est tentaculaire. Vous avez vu l'attentat qu'il a eu lieu il y a quelques jours en Ouganda, je crois aussi là on disait que c'est l'œuvre des ADF. Mais ici, il faut noter et c'est dans le modus operandi parce que ce sont des terroristes. L'objectif c'est de poser des actes de terreur sur lesquels ils font des grosses publicités.

Mais la vérité, c'est qu'il y a eu avec les opérations conjointes menées avec les UPDF des progrès, notamment dans les bastions respectifs où il s'est trouvé. Donc tous les sites qui étaient identifiés comme des repaires, des centres de formation ayant été détruit, elle est terroriste. Ben leur terreur lorsqu'ils sont attaqués lorsqu'ils sont acculés, la riposte, et c'est sur la population qu'ils se déchaînent. Et donc, c'est une menace qui est bien prise en compte et pour laquelle le gouvernement d'ailleurs, continue de travailler. La collaboration avec l'armée ougandaise continue parce que malheureusement, ce sont des groupes terroristes qui peuvent opérer, parfois de manière isolée. C'est toujours un peu difficile à retracer, mais l'objectif est que les ADF seront défaits, les gouvernements sont convaincus de cela et nous allons y travailler pour continuer, y compris d'ailleurs avec la MONUSCO, parce qu'il faut toujours arriver à échanger des renseignements à ce niveau-là.

Sur votre deuxième question, je note d'abord premièrement que la situation aujourd'hui à Kwamouth a connu une évolution positive. J'ai discuté encore avec des collègues du gouvernement. Avant cet exercice, la situation est calme, les activités champêtres ont repris, les gens vont à l'Église, à l'école, la circulation a repris. D'ailleurs, le Vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, avait fait le tour sur place et qu'il y a évidemment des menaces qui subsistent, notamment dans la périphérie de Kinshasa et pour lequel l'armée et la police sont déployés pour arriver à mettre fin à cette situation.

Les Mobondo dans ce qui est rapporté, ce sont des membres des communautés locales. Un conflit de terre, un conflit d'essence coutumière et qui a pris des proportions qui sont celles qu'ils ont prises aujourd'hui, que tout le monde déplore. Mais je ne voudrais pas anticiper sur le travail qui est fait, notamment par l'auditorat militaire de l'armée, qui pourra, le moment venu en parler. Vous vous souvenez que nous avons déjà eu un briefing spécial sur cette question avec le vice-ministre de l'Intérieur qui était chargé, particulièrement du suivi. Et dans les jours qui viennent, parce qu'on parle de l'organisation d'un forum avec les différentes communautés pour voir comment on apporte une réponse politique, une réponse sociale, une réponse humanitaire à la situation, nous pourrions revenir ici pour aller dans un peu plus de détails sur ces sujets qui sont en cours encore de traitements par les forces de sécurité.

Question 4



Organisation des Nations Unies

Félix Matuidi/Journaliste : Merci pour la parole. J'ai deux questions. La première concerne Mme Bintou Keita. S'il fallait encore pour la MONUSCO de revenir au Congo, ça sera sous quel format et avec quelle ambition ? Et aussi est-ce que la MONUSCO a appris de ses erreurs en RDC ?

Concernant le porte-parole du Gouvernement, l'occupation de Bunagana a totalisé une année et quelques jours depuis que le M23 a occupé cette partie du pays. Maintenant la question se pose : est-ce que devons-nous attendre l'arrivée des troupes de la SADC pour que cette localité revienne à la partie congolaise ?

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Non, pas du tout. Vous savez que ces questions que nous traitons sont des questions qui sont très sensibles. Et vous avez vu que le Vice-premier ministre et ministre de la Défense s'est rendu sur place et cela notamment dans le cadre des dernières réunions qui ont eu lieu à Bujumbura et à Luanda. Et on a parlé de Rumangabo. Il y a des visites qui sont prévues sur site. Le VPM qui a été sur place, je ne voudrais pas anticiper sur les conclusions de ce qui a été dit. Vous le saurez peut-être dans la semaine. Mais nous avons des avancées qui sont en cours et le moment venu nous allons les annoncer. Ici, nous ne voulons pas aller pour des besoins, par exemple, de raconter des choses ou de dire des choses. Ici, nous travaillons à trouver des solutions dans la durée pour un problème qui se pose depuis bien longtemps. Ici, le Gouvernement travaille pour que toutes les zones qui étaient sous administration M23 puissent revenir aux autorités locales. Et c'est dans cette dynamique que nous sommes. Et ça le sera dans les prochains jours, on vous le dira. Madame la Représentante est là, elle ne pourra peut-être pas aller dans d'autres détails parce qu'il y a des questions qui requièrent encore une certaine confidentialité mais nous travaillons étroitement avec la MONUSCO sur ces sujets-là aussi. Voilà ! Madame...

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Peut-être juste préciser que sur la situation dans le Petit Nord tel que je l'ai définie, je dis bien. Nous avons cette demande formelle du Gouvernement congolais pour accompagner le pré-cantonement du M23. Et c'est dans ce contexte qu'il y a cette collaboration-coopération avec toutes les forces y compris donc les FARDC pour organiser les visites qui sont nécessaires pour faire le point sur l'état des lieux, où on en est avec Rumangabo, en fait. Donc, c'est ce que je peux dire sur cette question.

Maintenant j'espère véritablement, mais vraiment véritablement, qu'une fois qu'on est parti, qu'on n'ait pas à revenir. Je crois que, comme je l'ai dit, on doit travailler à notre propre disparition. Mais ça doit être une disparition qui est effective. J'étais très peinée lorsque je suis arrivée en mars 2021 et qu'on m'a expliquée qu'on était parti des Kasai et qu'on a dû revenir dare-dare en 2016-2017, parce qu'il y avait le phénomène Kamuina-Nsapu.

Donc pour nous, dans la philosophie de travail des opérations, c'est une fois qu'on est parti, on est parti parce que l'autorité est en charge et l'autorité peut gérer ce qu'il y a à gérer. Alors, vous parlez d'évaluation en termes "est-ce qu'on a appris des erreurs", etc... Toute œuvre humaine peut être



Organisation des Nations Unies

améliorée. Et je suis la première en tant que chef de la Mission à dire oui à des choses que nous voyons et nous savons qu'il faut améliorer et nous avons ce que nous appelons des revues régulières avec tous les collaborateurs, pas seulement sur terrain ici mais aussi avec notre siège, et d'autres partenaires pour s'assurer que sur nos performances et ce sont à la fois les performances de la Force mais aussi les performances du côté civil qu'on a une bonne mise en œuvre du mandat dans les moyens qui sont les nôtres. Parce que ce n'est pas toujours qu'on a tous les moyens, j'insiste sur ça. Mais en tous cas, il y a des évaluations régulières qui sont faites et des leçons qui sont tirées.

Et d'ailleurs, une des leçons tirées et je n'ai aucun crédit à prendre là-dessus, mes prédécesseurs ont travaillé avec les experts congolais sur les leçons tirées des programmes passés de désarmement, démobilisation et réintégration et là nous avons ce magnifique programme et j'insiste qui s'appelle le PDDRCS et qu'il faudra mettre en œuvre tel qu'il a été conçu avec cette encrage communautaire le plus rapidement possible, concomitamment avec la montée en puissance des FARDC et de la PNC. Il faut aussi désarmer, démobiliser les groupes armés pour enlever les armes dans les communautés. Et là, je peux dire que moi j'apprécie le titre de l'initiative phare de l'Union africaine qui est le programme-phare de faire taire les armes sur le continent africain. Et donc, je vais le prendre du continent africain et le mettre dans l'Est de la RDC.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Et d'ailleurs sur le programme PDDRCS, il y a beaucoup de progrès qui ont été faits dans la construction de certains sites. Le Vice-premier ministre Jean-Pierre Bemba suit la question au quotidien. On va prendre la question de Jacques Muluba mais on terminera par Jacques-Yves Molima de Radio Okapi. Ça sera un crime de ne pas donner la parole à la Radio de la Mission.

Question 5

Jacques Muluba/ RTGA : Merci, je m'adresse à Madame Keita. Madame, bien avant Monsieur Lacroix, il y avait des ambassadeurs des pays membres du Conseil de Sécurité qui avaient séjournés en République démocratique du Congo. Ils ont été à l'Est et ils ont constaté ce qui se passe. Mais à leur retour, ils ont préconisé une solution politique par rapport à la guerre qui sévit à l'Est. Deuxième élément, si je dois me référer à un haut cadre des Nations Unies qui a dit que les armes utilisées par le M23 étaient très sophistiquées par rapport à ce que vous savez.

Alors merci beaucoup. La question est toute simple. Si on doit prendre en compte tous ces éléments, vous préconisez la solution politique alors que le Gouvernement congolais a refusé tout dialogue, se retrouver autour d'une même table avec le M23 pour discuter de la question de sécurité. Alors la question est toute simple : pourquoi la MONUSCO est aujourd'hui pro M23 ou pourquoi vous donnez l'impression de soutenir ou bien d'une certaine manière d'encadrer les points de vue du M23 ? Est-ce que puisque les populations locales vous demandent de partir que vous agissez ainsi ou quelle est la vraie raison ? Merci.



Organisation des Nations Unies

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Oui, alors là je crois qu'il y a tellement de supposés. C'est une question à tiroirs avec déjà ce que j'appelle des jugements qui ont été faits, des qualifications qui ont été faites.

Je voudrai juste rappeler encore une fois qu'il existe un très beau cadre dans ce pays qui s'appelle le P-DDRCS. Et le P-DDRCS, vous suivez toutes nos communications disent très clairement et c'est dans notre mandat, c'est ce que nous voulons mettre en œuvre où il n'y a ni amnistie et il n'y a pas non plus de réintégration automatique dans les Forces de sécurité, premier point. Deuxième point, les aspects de collusion entre guillemets que vous mentionnez avec le M23, je peux vous assurer que dès le départ, nous on a eu des attaques directes du M23. Et donc comment est-ce que de ces attaques directes du M23 sur nous et de l'environnement, on peut passer à penser que nous avons un autre cadre avec le M23. Personnellement je ne comprends pas et Je ne vois pas la rationalité dans ça. Mais ça, c'est ma perception.

Ensuite, sur la visite du Conseil de sécurité qui s'est déroulée du 9 au 12 mars dernier. J'ai accompagné la délégation. Très clairement, on a deux processus qui encadrent cette situation dans l'est et notamment au Nord-Kivu. On a le processus de Luanda et le processus de Nairobi. Donc, lorsqu'on parle de mise en œuvre de ces processus, on ne va pas les jeter. Ils ont été mis en œuvre par des chefs d'Etat qui sont des sages et qui ont dit voilà comment on va accompagner et le traitement particulier avec la communication du 23 novembre dont je vous ai parlé que le communiqué de Luanda du 23 novembre qui montre comment on doit gérer la question du M23. Je ne vais pas revenir là-dessus. Il y a 8, 9 points si ma mémoire est correcte, de comment on doit le faire. Et toutes les autres réunions qui se sont passées par la suite, ne font que reprendre la question de : 1. Cessez-le-feu qui a été mis en place pour le 7 mars juste pendant la même période où la délégation du Conseil de sécurité visitait le pays et qui en fait, a commencé à se mettre en place plus ou moins vers le 12, 13 mars si je ne me trompe. On a au moins de confrontations directes entre le M23 et l'armée congolaise.

Il y a d'autres types d'attaques entre le M23 et d'autres groupes sur terrain. Mais les progrès et je pense que c'est comme ça que je vais le dire, c'est qu'il y a quand même malgré tous des progrès. Il y a des décisions qui ont été faites par rapport à l'administration civile qui doit intégrer les zones où, auparavant, se trouvait M23. Donc, moi personnellement, je prends note de tout ce que vous avez dit mais je m'interroge sur la rationalité de certains de ces jugements.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Je vais vous rassurer parce que vous avez évoqué le communiqué du 23 novembre 2022. Et lorsque vous le lisez, il est clairement dit : Cessation d'hostilités, et en particulier des attaques du M23 contre les FARDC et la MONUSCO.

Donc, ici, je reviens encore sur le caractère terroriste du M23 et d'ailleurs, vous avez vu que sur le front judiciaire nous avons eu des progrès parce que le M23 attaque les casques bleus. Je ne suis pas juriste mais je crois que c'est parmi les crimes qui sont proscrits et nous espérons que la justice sévira, elle sévira de manière forte pour éviter justement la répétitivité de ces types de confrontations. On va



Organisation des Nations Unies

prendre la dernière question de Jacques-Yves Molima de Radio Okapi, radio onusienne. Dans la transition, si j'hériterai de vous, je ne sais pas ce que je ferai de vous. Vous serez la RTNC 3, 4, 5. Mais bon, ça sera un bon sujet parce qu'on aimerait quand même que l'outil Okapi continue de travailler.

Question 6

Jacques Molima/Radio Okapi : Merci beaucoup Monsieur le ministre. Ma question s'adresse exactement à vous. Nous parlons de la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. Nous savons qu'il y a les troupes de l'EAC sur le terrain. Bientôt, la SADC pourrait aussi être là. Ces troupes, selon les accords avec le Gouvernement congolais devraient occuper les positions laissées par le M23 et permettre la circulation de la population. Nous nous travaillons pour la population. Mais depuis lors, on voit encore les barrières du M23 à Bunagana, par exemple. Que fait le Gouvernement ? Est-ce que cette partie échappe à l'autorité du pays parce qu'il y a encore des barrières, la population ne passe pas. Et puis on ne sait rien. Ça c'est la première question.

La deuxième question, je reviens sur le départ de la MONUSCO, ça nous concerne comme vous l'avez dit. Dans un de vos tweet, vous avez écrit, il y a quelques jours, que dans 6 mois on pouvait partir. Peut-être qu'il y a des arrangements maintenant avec le Gouvernement ? Le petit peuple là veut comprendre c'est dans combien de temps ? Ceux qui sont à Aru, à Mahagi ? 6 mois, une année ?

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Ecoutez, je vais vous rassurer tout de suite parce que vous évoquez un tweet. Il faut regarder les tweets que j'ai faits, moi personnellement. Il faut éviter de tomber justement dans cette fixation autour des dates. Parce que vous savez nous c'était le 23 juin tout s'arrête. Je vous épargne des chapitres que nous avons connu par le passé avec les différents processus.

Ici, il y a un horizon qui a été donné. Nous supposons, ceux qui parlent de 6 mois, par exemple, ils ont raison de le dire, parce qu'ils estiment que si les élections se tiennent le 20 décembre, le 31 décembre Madame nous a expliqué que ça s'étalait sur un an. On peut dire que c'est fini. Vous voyez. Mais ici, lorsque le président de la République donne cet horizon, parce que le travail à faire est un travail complexe qui fait l'objet de réunions des experts, de réunions ministérielles, de réunions de haut niveau qui font même voyager le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, Jean-Pierre Lacroix. Donc, ce sont des questions qui sont d'une grande sensibilité.

Ici, nous avons donné une réponse à notre population qui veut le départ de la MONUSCO et nous-mêmes parce que nous pensons que nous allons reprendre, nous travaillons à reprendre le rôle régional qui est le nôtre. Mais en même temps, nous devons donner un message à la communauté internationale qui s'est mobilisée à travers la MONUSCO pour être d'un appui aux côtés de nos populations. Même si on n'est pas toujours content de ce qui a été fait mais il y avait au moins cette solidarité internationale qui a été exprimée dans ce cadre. C'est pour cela que pour le président de la République et pour le Gouvernement, la sortie doit être une sortie civilisée et structurée. Parce qu'au-delà de tout, il y aura



Organisation des Nations Unies

des besoins qui vont subsister qui pourront être couverts par les agences des Nations Unies. Et tout ça, ce sont des questions que nous discutons. Donc, il faut ici regarder la perspective de sortie, l'évolution du plan et le reste ça se déterminera au fur et à mesure des progrès que nous allons réaliser et surtout qu'il y a d'autres tâches qui sont dévolues à la Mission. Bon, pour ce qui concerne Radio Okapi, nous aurons une conversation, une conversation spéciale.

Pour revenir alors à la première partie de votre question. Le Vice-Premier ministre, Jean-Pierre Bemba est descendu sur place. Il a eu des réunions. Je vous ai dit tout à l'heure que je ne voudrais pas aller dans certains détails des questions qui sont encore en cours de traitement et qui peuvent être d'une extrême sensibilité mais c'est justement parce que ces préoccupations, nous sommes les premiers à les partager, nous, Gouvernement. Nous avons eu une difficulté avec la Force régionale et nous l'avons exprimée. Et vous avez vu que le Kenya a remplacé le général Nyanga qui était là parce qu'on a noté cette forme de connivence entre le M23 et la Force régionale. C'est clair. Il y a des images qui sont documentées. Je parle en présence de la Représentante. Et nous, comme Gouvernement, on a estimé que ce n'était pas le cas. Mais plus tard, parce que nous sommes membres d'une communauté, lorsqu'il y a des problèmes, il faut les aborder. Le Secrétaire général de l'EAC, la Communauté de l'Afrique orientale, venir ici à Kinshasa

Vous avez vu le Secrétaire général venir ici à la rencontre des autorités congolaises puisque nous devons discuter. Et le président de la République a, au cours de la réunion qu'il a eu justement, parce qu'il est le président en exercice de la SADC, la question a été abordée parce qu'il est hors de question de garder la République démocratique du Congo dans cette situation qui, finalement, ne profite à personne parce qu'il y a des perspectives de développement. SADC, EAC, nous tous voulons faire des économies pour faciliter les échanges entre les populations. Il y a eu la réunion de Bujumbura où le Gouvernement a concédé d'ailleurs trois mois en plus parce que l'EAC veut rattraper son erreur. On verra ce que cela va donner. Mais dans tous les cas, les dispositions sont prises pour que nous puissions avancer sur du concret.

Pour ce qui concerne la Force de la SADC, je pense qu'il y a une réunion qui est prévue le 23 à Luanda où mon collègue des Affaires étrangères va participer pour que toutes ces initiatives SADC, Force régionale, MONUSCO. Je ne sais pas si vous serez associée à la réunion ? Pour que nous puissions discuter de comment cela s'opère sur terrain. Ici l'objectif principal, c'est le retour de la paix, le retour des populations congolaises dans leur région d'origine parce qu'ils doivent voter et parce que nous avons besoin de paix pour continuer les efforts de développement et de reconstruction de notre pays. Et donc, sur ce sujet-là, nous reviendrons évidemment dessus sur des exercices plus approfondis comme nous le faisons, dès que nous aurons suffisamment d'éléments pour les étayer.

Je pense que, Madame la Représentante, c'était un peu long, mais c'était nécessaire de faire cet exercice de redevabilité. C'est toujours important de donner cette opinion. Je voudrais vous passer la parole pour le mot de la fin pour votre conclusion pour ce soir ?



Organisation des Nations Unies

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Ecoutez, pour moi le mot de la fin, c'est tous les jours je vais me coucher en pensant aux personnes que je vois à l'Est, régulièrement dans mes tournées, des personnes qui sont mutilées, qui sont traumatisées et qui ont des attentes énormes par rapport à ce que la MONUSCO peut faire mais aussi ce que la communauté internationale peut faire et ce que le Gouvernement peut faire.

Donc, dans cette vision, dans le regards des femmes, des jeunes, des enfants, la question c'est : quelle est l'action qui, au plus vite, va amener à la cessation de toute cette souffrance que nous voyons ? Et pour moi, c'est la restauration, c'est arriver à la paix et que ce soit une paix qui permette une coexistence et une cohésion nationale et aussi une solidarité nationale.

Je vais vous surprendre parce que le 17 mai, j'étais à Kalehe un mercredi et lorsque je suis revenue, je suis revenue un certain samedi à Kinshasa et des gens m'ont demandé, on vous a vu à l'Est. Où est-ce que vous étiez ? Je leur ai dit que j'étais à Kalehe. Monsieur le ministre, vous me croirez si vous voulez. Les gens m'ont demandé c'est où Kalehe et qu'est-ce qui s'est passé à Kalehe ? Donc, trouver une connectivité entre le centre et l'Est d'une manière quotidienne, ça c'est un défi que je vois et je me dis il faut qu'on arrive à ce que ni ceux qui sont en Ituri ne se sentent abandonnés parce que c'est un peu souvent ce qu'on entend. Ni ceux qui sont au Sud-Kivu, ni ceux qui sont aussi au Nord-Kivu. Et je crois qu'on voit maintenant beaucoup d'initiatives et beaucoup d'efforts et beaucoup d'autorités qui se déplacent et vont à l'Est. Et je pense qu'il faut continuer parce qu'il faut que la population le sente vraiment.

Ministre de la Communication et Médias [Patrick Muyaya] : Et d'ailleurs parce que nous parlons de cette partie du pays, aujourd'hui le Premier ministre, chef du Gouvernement, a lancé les travaux préparatoires à la tenue de la table ronde sur la requalification de l'état de siège. Le Premier ministre lui-même qui a été à Kalehe aussi, qui a été dans cette partie du pays il y a quelques jours pour faire l'évaluation de la situation et voir comment le Gouvernement apporte sa réponse dans tout ce qui se passe. Evidemment, ce sont des problèmes qui datent de plusieurs années. C'est pour cela que nous mettons beaucoup d'énergie à terminer cette question de la guerre à l'Est parce que c'est la problématique principale. Aujourd'hui lorsque vous allez dans les sites des déplacés, les camps de déplacés, il y a des questions qui sont difficiles, notamment tout ce qu'on entend autour des violences de violences sexuelles.

Et d'ailleurs à ce propos, le Vice-premier ministre de la Défense a mis en place une commission d'enquête parce que nous avons lu des rapports à ce sujet. J'ai discuté avec le gouverneur Ndimba cet après-midi. Il a même mis un poste avancé de la police autour du site pour essayer de surveiller tous ces mauvais comportements. Mais ici, l'idée est de dire qu'il faut soutenir l'action du Gouvernement pour le retour rapide de la paix dans cette partie du pays. Je pense que le retour de la paix, la résolution de cette question de l'agression nous permettra de régler la cause immédiate en attendant de nous attaquer aux autres causes qui requièrent évidemment une action forte du Gouvernement et nous nous y attelons.



Organisation des Nations Unies

Voilà Madame la Représentante. Je vous remercie d'avoir participé à cet exercice. J'espère que nous avons apporté des réponses claires d'abord en termes de partenariat qui existe entre le Gouvernement et la MONUSCO. Il y a évidemment des points de désaccord qui peuvent exister mais ici ensemble, nous nous sommes accordés sur l'essentiel de ce que doit être le plan de sortie, de ce que doit être le rôle de la MONUSCO dans les différents processus de paix. Nous les avons expliqués ici et nous pourrions évidemment revenir prochainement avec d'autres détails si cela le requiert. J'espère que vous serez disponible ou Khassim Diagne qui est Représentant de la MONUSCO à Goma, votre adjoint, qui a déjà participé à cet exercice pourra aussi revenir pour donner l'information, la bonne. Bonne soirée chez vous et merci à vous de votre participation !

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo [Mme Bintou Keita] : Merci Monsieur le ministre et bonne soirée à tous !